

1/32
JW

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Elaboration du P.L.U.
Zonage d'Assainissement des eaux usées
Assainissement ~~des~~ des eaux pluviales.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :
arrêté n° A 2019 119 en date du 05 septembre 2019 de
 M. le Maire de : Saint Julien les Rosiers
 M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête -- Commissaire enquêteur :
M JEANNEAU Daniel qualité C.E.
Membres titulaires : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
Membres suppléants : M _____ qualité _____
M _____ qualité _____
M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 17/10/2019 au 16/11/2019
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
Siège de l'enquête : Mairie de Saint Julien les Rosiers
Autres lieux de consultation du dossier :

Registre d'enquête :
comportant brete dans 30 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir
les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :
Mairie de Saint Julien les Rosiers

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : La mairie de Saint Julien les Rosiers
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la
préfecture de chaque département concerné.

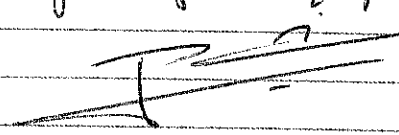
Réception du public par le commissaire enquêteur :
les jeudi 17 octobre de 09H00 à 12H00 et de _____ à _____
les Mercredi 30 octobre de 14H00 à 17H00 et de _____ à _____
les Vendredi 08 Novembre de 09H00 à 12H00 et de _____ à _____
les samedi 16 Novembre de 09H00 à 12H00 et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

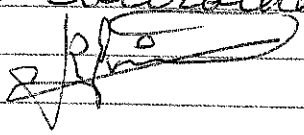
PREMIERE JOURNEE

Le Jeudi 12/10/09 09 heures 00 à 12 heures 00

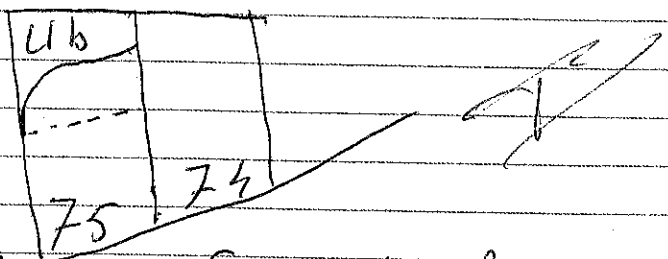
1 Observations de M⁽¹⁾ : habitant
 315 Chemin du Grand Chêne voudrait construire un garage à 9 m de sa maison dans une zone mixte (cf photo). Dans l'ancien POS, cette zone était en Zone U. Le PLU classe cette partie de terrain en Zone N, qui passe à 3 m de sa maison. Il demande que la limite de la Zone N soit repoussée de 20 m afin de lui permettre de construire son garage. cf plan n° 1. (2 pièces jointes.)



2/ Chemin des : habitant
 L'représentant la famille
 La famille est propriétaire de la parcelle 42 qui était constructible dans l'ancien POS. Le PLU classe cette parcelle en Zone N. et je demande qu'elle soit rattachée à la Zone Ub qui la jointe.



3) Mr et Mme : habitant
 L'propriétaires de la parcelle 75 au Carabiol. Une petite partie de la parcelle est constructible en Zone Ub. Nous demandons que la Zone Ub soit légèrement agrandie, afin de pouvoir construire dans de bonnes conditions



12 H Fin de la permanence 3 personnes sont venues voir le C.E. 2 pièces jointes -

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire d'urbanisme.

Mercrèdi 30 octobre 2019 -

14h00 ouverture de la permanence de C.E.

4/ Courrier Remis, par la Mairie expedie par [signature] ; habitant ROUSSON, vient se renseigner sur le statut de la parcelle N°5. Cette parcelle est à proximité immédiate de la zone Ua. Elle est encadrée entre deux parcelles Ua et entourée d'habitations sur 3 côtés. Je demande que cette parcelle soit aussi intégrée à la zone Ua.

FRIZOU Piment [signature]

6/ Mr Mme [signature] et propriétaires des parcelles 39 et 40 au Valat. Ces terrains antérieurement constructibles au POS, sont classés en zone N dans le PLU. La parcelle 39 est entourée sur deux côtés par des habitations. Elle est desservie par le chemin de la Gardie, et tous les réseaux existent. Nous demandons qu'une partie de la parcelle 39 soit constructible, afin que nous puissions venir nous installer à ST JLR.

Ous [signature]

7/ Mr et Mme [signature] déposent un courrier pour expliquer leur demande concernant la parcelle N°2 - cf courrier joint [signature]

8/ Mr [signature] remettent un courrier de 3 pages [signature]

4/32

no 9 Mme [nom] propriétaire de la parcelle
 No 77, dont une petite partie est en zone Ubb -
 la parcelle 78 qui jointe ma parcelle est déjà
 construite et actuellement une deuxième maison
 est en construction et pourtant cette parcelle est
 en zone N.
 je demande que la zone Ubb qui cause le haut
 de ma parcelle soit légèrement élargie vers
 le sud afin de pouvoir construire une maison
 de 90 m².

[Signature]

10 / Mme [nom] M. [nom] viennent déposer un dossier de demande de
 modification du PLU, concernant les parcelles
 40, 41, 43, 151, 427 qui sont en zone N et qu'il
 serait bon de rattachier à la zone Ubb -
 cf courriers joint 14 pages.

Mut

[Signature]

Fiscali

11 / Mme [nom] propriétaire de la parcelle 128
 au Carruesasse qui était constructible dans
 l'ancien POS et qui est en zone N dans le futur
 PLU.

je demande qu'une partie de cette parcelle soit
 intégrée à la zone Ubb afin de pouvoir construire
 je possède aussi les parcelles 54 et 55 en partie
 en zone Ubb et en partie en zone N. je demande
 que la zone Ubb soit légèrement rectifiée pour
 permettre la construction de maison de 80 m²

[Signature] Girardin

12 / Mme [nom] propriétaire de
 parcelles 38 et 57 en zone N près des Tribes, qui
 étaient constructibles dans le POS.

je demande que ces terrains qui fontent
 des terrains déjà construits soient de
 nouveau constructibles.

[Signature] G. Sogier

13/ La zone des Carrières est classée A AU depuis au moins 20 ans. j'aimerais savoir quelles sont les intentions de la Commune concernant cette zone qui est bloquée depuis 20 ans et donc inconstructible et je voudrais savoir combien de temps ces terrains seront ils encore bloqués.

G. Sogier

14/ Mme _____ est venue se renseigner sur l'O.A.P. qui doit se dérouler sur son terrain. Elle voudrait savoir comment se déroulera cette O.A.P., dans quels délais et dans quelles conditions.

H. Geyssier

15/ Mme (_____) propriétaire de la parcelle 314 à Caussanville. Cette parcelle était constructible au P.O.S. Elle est entourée de parcelles déjà construites (211, 313, 138) dans une zone Ubb. Je demande que la parcelle 314 soit rattachée à la zone Ubb.

H. Geyssier

18 H - Fin de la permanence du C.-E. 14 personnes se sont présentées devant le C.-E. et ont laissé des remarques et des dossiers. A Courrier a été remis par la Mairie N°4.

H. Geyssier

Vendredi 8 Novembre 9 H00 ouverture de la permanence par le C.-E.

16/ Mr et Mme _____ propriétaires des terrains N° 8 et N° 10 à Serré de Fonds. Le terrain N° 8 est entouré sur trois côtés par des maisons. Il fait une espèce de dent creuse entre les parcelles N° 72 et 68. Je demande que la parcelle N° 8 soit incluse

4 6/32
dans la zone U_b et soit constructible comme elle l'était dans le P.O.S, afin que nous puissions construire une maison pour notre fils.

D'autre part je demande aussi qu'une partie de la parcelle N° 10, fauçant les parcelles N° 13, 70, et 11, déjà construites, soit aussi constructible comme elle l'était dans le P.O.S.

[Signature]

17/ Mr *[Nom]* - propriétaire de la parcelle 399 au Bras Bas. Cette parcelle était constructible dans le P.O.S, et elle est entourée de parcelles construites. Je demande que cette parcelle soit intégrée à la zone U_b afin que mon petit fils puisse construire sa maison.

[Signature]

18/ Mr *[Nom]* est venu pour parler de son dossier

19/ Mr *[Nom]* propriétaire du terrain dans le quartier le PELADU. Cette parcelle était constructible au P.O.S. Je demande que cette parcelle redevienne en partie constructible par que mon fils qui travaille à S.T.J.L.R. puisse construire sa maison.

[Signature]

20/ Mme *[Nom]* propriétaire de la parcelle N° 46, qui fauçant les parcelles N° 64, 104, 106 qui sont déjà construites. Je demande que la parcelle 46 soit rattachée à la zone U_b et soit constructible.

[Signature]

12 H00 Fin de la permanence.

six personnes se sont présentées et ont exprimé une demande - Mr Agniel a dépassé un eschait de caelastea